



## **Communiqué**

### **Solidarité et soutien à l'Union départementale CGT du Nord et à son secrétaire Général, Jean-Paul DELESCAUT !**

Depuis plusieurs mois, les habitant.es de Gaza sont sous le feu des bombardements de l'armée israélienne.

Plus de 30 000 personnes, hommes, femmes et enfants sont décédé.es.

Les actes de terreur perpétrés par le Hamas, le 7 octobre dernier, ne sauraient justifier le massacre en cours contre le peuple palestinien.

Depuis plusieurs mois, partout dans le monde, des mobilisations massives sont organisées pour, notamment, un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements, l'arrêt des déplacements forcés de la population, la fin des livraisons d'armes, la libération des otages et des prisonniers, la fin de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens, dans le respect du droit international et des résolutions des nations-unies.

C'est aussi pour une paix juste et durable que le syndicalisme international se mobilise.

En France, la CGT et ses organisations, avec d'autres, ont participé à organiser des mobilisations massives.

Dans un tel contexte, force est portant de constater que la remise en cause du droit de manifester, la répression sont impulsées par le gouvernement français à l'image des poursuites engagées contre notre camarade Jean-Paul DELESCAUT, secrétaire général de l'Union départementale CGT du Nord convoqué au tribunal le 28 mars prochain pour apologie du terrorisme et incitation à la haine raciale.

Une telle convocation s'inscrit dans la continuité de la répression syndicale et de la criminalisation de l'action syndicale et plus largement des mouvements sociaux.

L'Union fédérale des syndicats de l'Etat CGT affirme sa solidarité pleine et entière et apporte son soutien à Jean-Paul DELESCAUT et à l'Union départementale CGT du Nord.

Elle exige l'abandon de toutes les poursuites initiées à l'encontre de Jean-Paul et plus largement des militant.es syndicaux.

Montreuil, le jeudi 21 mars 2024